# Live in color ASBL

CITOYENNETÉ · HUMANITÉ · INTEGRATION
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

# SOMMAIRE


1. LIC EN QUELQUES MOTS ..... 3

1.1 Notre Histoire & Raison d'être ..... 4

1.2 Notre Vision/Nos Missions/Nos Valeurs ..... 6

1.3 Notre Équipe ..... 7

1.4 Nos partenaires/Quelques reconnaissances officielles ..... 8

1.6 Quelques chiffres financiers ..... 9

2. PARCOURS MIGRATOIRE DU COMBATTANT - CONTEXTE GÉNÉRAL ..... 10

3. NOS PROGRAMMES ..... 18

3.1 LIC & LE PARCOURS D'INTÉGRATION • ILI ..... 20

3.2 PARRAINAGE JEUNES RÉFUGIÉ.E.S • Intégration sociale ..... 22

3.3 JOB DIVERSITY • Insertion professionnelle - Diversité & Inclusion ..... 26

3.4 AUTONOMIA • Accompagnement Social ..... 30

3.5 L'ÉGAL • Accompagnement juridique ..... 33

3.6 LIC ACADEMY • Encadrement scolaire & extrascolaire ..... 35

3.7 INTERCULTURA • Événements & Sensibilisations ..... 37

4. RÉCAPITULATIF RÉSULTATS 2022 ..... 38

# 1. **LIC** EN QUELQUES MOTS…

# NOTRE HISTOIRE ET **RAISON D'ÊTRE**

C'est en 2015 sous l'impulsion de Nadine Lino, anthropologue de formation, cheffe d'entreprise active dans le domaine de la communication que **LIVE IN COLOR** voit le jour. Touchée par le destin de ces personnes qui fuient leurs pays et consciente que tout citoyen a un rôle à jouer dans la construction d'un « mieux vivre ensemble », elle crée au fil des années, plusieurs programmes visant à accompagner les jeunes réfugiés et leurs familles dans les différentes étapes de leur intégration en Belgique.

Très vite, plusieurs centaines de citoyens engagés et humanistes issus de milieux sociaux, professionnels et culturels très variés, la suivent dans ses projets. **Ensemble, ils acceptent de mettre leurs compétences et leur réseau au service de l'association et d'une société meilleure. Depuis lors, une équipe professionnelle et passionnée est en place.**

*« L'intégration, nous dirons même l'inclusion, est un long cheminement qui va permettre à chacun. e de trouver sa place dans la société d'accueil par une «véritable» participation à la vie sociale, culturelle, sportive et économique. Mais on ne s'intègre pas seul ! Et ce processus ne peut aboutir sans de réelles interactions et une volonté partagée.*

*Avec LIVE IN COLOR, nous cherchons avant tout à créer du lien, à ériger des ponts entre les différents acteurs de la société : citoyens d'ici ou d'ailleurs, jeunes réfugié.e.s et moins jeunes, personnes issues de la diversité ethnique/culturelle, entreprises engagées, écoles, associations, institutions…*

*En plantant ensemble les graines d'une société plus juste, plus humaine, qui favorise la cohésion sociale et donne à chacun.e les mêmes chances d'émancipation et de développement, nous voulons contribuer modestement à construire une société qui s'enrichit de la différence de l'autre plutôt que d'en avoir peur. La diversité est une réelle force.*

*Miser sur l'intégration/l'inclusion, c'est prévenir plutôt que devoir guérir une société malade et refermée sur elle-même. C'est éloigner les préjugés et les discours haineux notamment par la force de l'exemple. Nous avons tous à y gagner. »*

**Nadine Lino,** *fondatrice et directrice de LIVE IN COLOR.*

## NOTRE VISION

**Chez Live in Color, nous considérons la diversité comme une richesse** et œuvrons, **pour une société plus inclusive** où chacun.e a sa place malgré la différence culturelle/ethnique.

## NOS MISSIONS

Nous promouvons l'intégration/l'inclusion à tous niveaux (éducation, social, linguistique, scolaire, culturel, professionnel…) des jeunes, des familles ou adultes isolés de tout âge, issus de la diversité ethnique/culturelle, le plus souvent réfugié.e.s ou sous protection internationale.

Nous créons du lien, favorisons les échanges interculturels et bâtissons des ponts entre les différents acteurs de la société pour plus de cohésion sociale et un « mieux vivre ensemble ».

Nous sensibilisons et luttons contre les préjugés, les discours haineux et racistes.

Nous défendons les valeurs démocratiques ainsi que les droits humains pour plus d'égalité des chances.

## NOS VALEURS

### LA BIENVEILLANCE COLLECTIVE

Nos actions sont guidées par le bien-être collectif et la bienveillance envers autrui dans un climat de confiance et de grande conscience professionnelle.

### LE RESPECT MUTUEL

Nous agissons dans le respect mutuel de la singularité de chacun.e, en prônant l'écoute et l'ouverture à des points de vue différents, sans aucune agression.

### L'AUTONOMIE

Nous visons, avant toute chose, l'autonomie de chacun.e dans une logique de responsabilisation.

### LA COMMUNICATION & LA TRANSPARENCE

Nous communiquons avec authenticité et transparence dans une perspective constructive et factuelle.

### LE DROIT À L'ERREUR DANS L'APPRENTISSAGE

L'erreur doit être source d'apprentissage, mais aussi de progression et d'amélioration.

## NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2022, le C.A. s'est réuni les 16 mai 2022 et 10 octobre 2022. Il était composé de :

- Nadine Lino, *Présidente & Fondatrice*
- Françoise Jans, *Trésorière & Administratrice*
- Estelle Berthe, *Administratrice*
- Roland Bartholomé, *Administrateur*
- Régis Kampangala, *Administrateur*
- Dominique Pequet, *Administratrice*

## NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre A.G s'est réunie les 9 février 2022 et 10 mai 2022.
Fin 2022, elle était composée de :

- Roland Bartholome
- Estelle Berthe
- Françoise Jans
- Régis Kampangala
- Maggi Kegelaers
- Nadine Lino
- Christophe Naa
- Brigitte Rosoux
- Laurent Simon
- Catherine Thonon

## NOTRE ÉQUIPE

Nous pensons que la création de liens citoyens, de proximité et de confiance avec notre public est un facteur de réussite important pour le processus d'intégration/d'inclusion et la future autonomie de notre public.
Fin 2022, notre équipe était composée de :

- Nadine, *Directrice générale & Fondatrice*
- Emilie, *Directrice adjointe*
- Céline, *Coordinatrice & Coach - JOB DIVERSITY*
- Laurence, *Coordinatrice, Parrainage Jeunes réfugiés*
- Nora, *Assistante sociale - Autonomia (suivi social)*
- Estelle, *Avocate et juriste - L'Égal*
- Pierre, *Professeur FLE (français langue étrangère) - LIC Academy*
- Lamine, *Éducateur, LIC Academy*
- Manon, *Assistante en Communication*
- Aziz, Fakria, Obaid…, *nos Interprètes*

## NOS VOLONTAIRES

Plusieurs dizaines de volontaires offrent leur temps dans le cadre du parrainage, d'un suivi scolaire ou de soutiens divers.

## NOS PARTENAIRES PUBLICS

- *Action Sociale*
- *Emploi*
- *Aide à la jeunesse*
- *Plan Cohésion Sociale*
- *Action Pauvreté*

## NOS PARTENAIRES PRIVÉS
(CO-CONSTRUCTEUR DE JOB DIVERSITY)

## NOS AMBASSADEURS JOB DIVERSITY

**Sans la confiance et le soutien de ces partenaires, nous ne pourrions être aujourd'hui ce que nous sommes.**
MERCI À EUX/ELLES !

## QUELQUES RECONNAISSANCES OFFICIELLES

- « Opérateur du parcours d'intégration de la Région Wallonne » depuis juin 2017, Module de cours de FLE, permanence sociale, citoyenneté, interculturalité.
- Reconnu par la Fondation Roi Baudouin comme un des meilleurs programme citoyens d'intégration des réfugiés (parrainage).
- Prix de « Citoyenne d'honneur de la Ville de Liège » attribué à Nadine Lino pour l'initiative citoyenne LIVE IN COLOR.
- Prix de « l'Association liégeoise de l'année », prix des journalistes.

# LIC EN QUELQUES CHIFFRES FINANCIERS

Notre objectif a toujours été de diversifier un maximum nos sources de revenus afin de pouvoir conserver une indépendance et une liberté citoyenne précieuse.

Nous restons dynamiques et inventifs afin d'assurer la pérennité de l'asbl.

**CHARGES 2022**

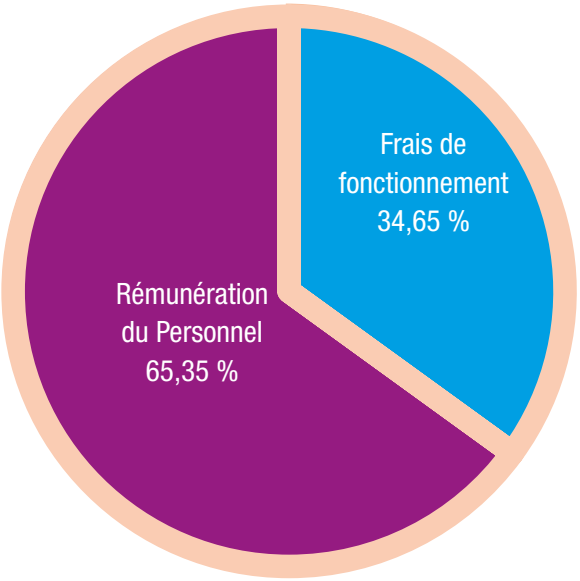


**REVENUS 2022**

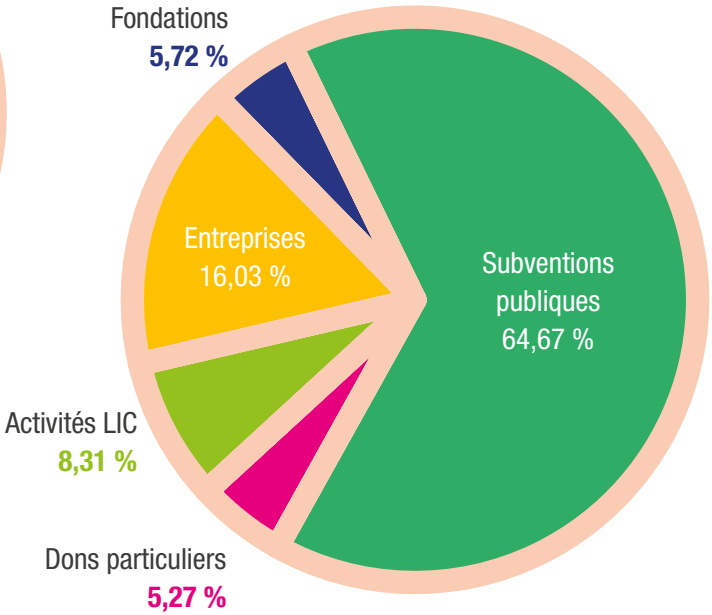

# 2. LE PARCOURS MIGRATOIRE DU COMBATTANT…

# LE PARCOURS MIGRATOIRE DU COMBATTANT

Conflits armés, persécutions de toutes sortes, famine, dérives climatiques, il y aurait près de 80 millions de réfugiés à travers le monde.
La plupart d'entre eux vivent dans les pays limitrophes dans des conditions de vie déplorables, dans l'attente d'un retour possible chez eux.
Très peu parviennent à rejoindre l'Europe en vue d'y demander une protection internationale et les perspectives d'un avenir meilleur.

Expérience souvent destructrice au niveau psychologique, le parcours migratoire des migrants, qu'ils soient MENA (mineurs étrangers non accompagnés), jeunes adultes ou en famille engendre son lot de difficultés et de traumas.

On peut aborder ce parcours en trois phases :
pré-migratoire, per-migratoire et post-migratoire.

Le départ se passe souvent dans un contexte de conflit ou dans des situations de désespoir intense. Il engendre une rupture, parfois brutale, avec le pays et la famille et une perte des repères déstabilisante. Le voyage constitue une période de transition entre deux mondes durant lequel les rapports au temps et à l'espace sont brouillés. Il se caractérise également par une modification du rapport à l'adulte qui est souvent l'auteur de violences à l'égard du jeune migrant. Le réseau criminel de passeurs et son fonctionnement laissent des traces indélébiles sur les jeunes et les moins jeunes.

## POURQUOI TOUT QUITTER ?

Les conflits, les guerres civiles et l'insécurité permanente poussent aujourd'hui de plus en plus d'individus à fuir. De même, les catastrophes naturelles, l'évolution du climat ou le manque de perspectives économiques peuvent contraindre des milliers d'individus à s'exiler.

Ces dernières années, de plus en plus de jeunes, souvent mineurs, entreprennent le voyage vers un pays plus sécurisant. Ils se retrouvent seuls, livrés à eux-mêmes, sans autorité parentale.

Le voyage du pays d'origine jusqu'au pays de destination est un périple dangereux qui peut prendre plusieurs mois, voire plusieurs années.

Les routes migratoires sont d'une dangerosité extrême : maffia, traite des êtres humains, barrières naturelles (déserts, mer et canoés surpeuplés). Migrer vers l'Europe peut coûter jusqu'à 15 000 $ par personne et enrichit un réseau de passeurs peu scrupuleux et inhumains.

Avec la fermeture progressive des frontières européennes, il est de plus en plus difficile de voyager. Les obstacles se multiplient et augmentent davantage encore les dangers. Il reste impossible pour l'instant de solliciter une demande de protection internationale (asile) depuis son pays d'origine. Les migrants s'aventurent alors dans un voyage vers l'inconnu, risquant d'être déboutés. Les murs et les frontières se resserrent, mais il est illusoire de penser que l'on puisse empêcher le flux de migrants. Il sera toujours possible de trouver d'autres voies d'accès toujours plus dangereuses. **Le voyage migratoire reste une expérience violente et traumatisante :** violences physiques et sexuelles, menaces, chantages, sans parler de la traversée de la méditerranée, devenue un bien triste cimetière ces dernières années.

## L'ARRIVÉE, L'ACCUEIL

Le migrant, seul ou en famille, stoppe souvent sa route dans un des pays européens sans trop savoir où il est et sans toujours choisir consciemment le pays où il va tenter sa chance.

Rappelons ici l'influence du règlement Dublin qui détermine les compétences en matière d'asile entre les divers pays. Il vise à « déterminer rapidement l'État membre responsable pour une demande de protection internationale (asile) ». Habituellement, il s'agira de l'État par lequel le demandeur d'asile a fait son entrée dans l'Union européenne, souvent la Grèce ou l'Italie, et prévoit le renvoi du demandeur d'asile vers cet État membre, souvent dépassé par les événements.

Pour bénéficier d'une structure d'accueil, le migrant doit d'abord se déclarer à l'Office des Étrangers et introduire légalement sa demande de protection internationale (asile).

C'est ensuite Fedasil (Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile) qui aura pour obligation de lui trouver un hébergement dans un centre Fedasil ou partenaire (Croix-Rouge, certains CPAS…). Il sera nourri et bénéficiera d'une assistance médicale et sociale ainsi que d'un soutien psychologique. Il recevra approximativement 7,50 € d'argent de poche par semaine. Le demandeur d'asile est libre de refuser de se rendre dans un centre, s'il a de la famille sur le territoire par exemple, il n'aura alors plus droit qu'à l'aide médicale d'urgence.

Convention de Genève, 1951 :
«Article premier – *A. Aux fins de la présente Convention, le terme « réfugié » s'appliquera à toute personne : (…) 2) Qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.*»

# LA PROCÉDURE D'ASILE

## LA DEMANDE À L'OFFICE DES ÉTRANGERS :

C'est auprès de l'Office des Étrangers (OE) que le migrant devra enregistrer sa demande de protection internationale (asile). Ses empreintes digitales seront prélevées et ses premières déclarations recueillies via un questionnaire.

Cette déclaration, signée par le demandeur d'asile, sera transmise au CGRA (*administration fédérale indépendante, qui est l'instance d'asile centrale en Belgique*) avec l'ensemble du dossier. L'Office restera également compétent pour définir la langue dans laquelle la procédure d'asile sera traitée (FR/NL).

Dans le cas des mineurs, des tests osseux pourraient être exigés en cas de doute pour confirmer l'âge du jeune. L'OE fera également passer un test de détection de la tuberculose aux primo-arrivants (*radiographie des poumons*).

## L'EXAMEN DE LA DEMANDE :

Après avoir introduit sa demande de protection internationale (asile) à l'Office des Étrangers, un agent administratif procédera à une première interview sur l'identité, l'origine, les raisons qui ont conduit le migrant à fuir son pays d'origine et ses craintes pour sa sécurité en cas de retour.

Pour les MENA, un tuteur sera désigné par le service des tutelles et ce n'est qu'à ce moment-là que la procédure pourra démarrer. Le dossier sera ensuite transféré au Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA). À partir de ce moment, le CGRA sera donc la seule instance compétente pour examiner le dossier.

Quelques mois plus tard, un officier de protection du CGRA procédera à une deuxième interview, souvent longue de plusieurs heures et extrêmement approfondie et circonstanciée. Il vérifiera les propos et examinera si le demandeur d'asile peut être reconnu comme réfugié au sens de la Convention de Genève. C'est donc au demandeur d'asile d'apporter les preuves des dangers encourus et d'en convaincre l'officier de protection.

Une liste des pays et villes insécures est également établie régulièrement par le Ministère des Affaires Étrangères et pourra influencer l'octroi d'une protection subsidiaire.

## LA DÉCISION FAVORABLE DU CGRA OU LE « POSITIF » :

Le CGRA aura donc la compétence de reconnaître ou de refuser la qualité de réfugié, d'octroyer ou refuser le statut de protection subsidiaire.

Si, conformément aux principes de la convention de Genève, le risque est reconnu, le migrant recevra un statut de réfugié. Son titre de séjour sera valable pour une durée de 5 ans renouvelable avec interdiction pour le réfugié de retourner dans le pays ou de se rendre à l'ambassade dont il est originaire.

Si le demandeur ne peut bénéficier du statut de réfugié, le CGRA examinera si le candidat remplit les conditions pour pouvoir bénéficier de la protection subsidiaire, c'est-à-dire un titre de séjour d'un an lié à la dangerosité reconnue de la ville dont il est originaire. Il est renouvelable 2 X 2 ans après examen de la situation du pays d'origine. Ici, il sera autorisé à se rendre dans son ambassade pour y demander un passeport par exemple.

Le CGRA n'a pas plus d'obligation de délai de réponse que de délai de convocation à la deuxième interview. Il est donc possible que la procédure dure plusieurs mois voire plusieurs années, avec d'éventuelles nouvelles convocations du demandeur d'asile pour compléter les informations récoltées lors des interviews et soumises au croisement des données et informations en possession du CGRA.

## LE REFUS D'OCTROYER L'ASILE OU LE « NÉGATIF » :

Si le refus d'octroyer l'asile est confirmé, le migrant recevra un ordre de quitter le territoire. S'il ne quitte pas effectivement le territoire, il sera sans-papier et vivra donc illégalement. Suite à un simple contrôle policier, il pourra être envoyé dans un centre fermé en attente de son retour forcé au pays d'origine.

## RECOURS POSSIBLE :

Une décision négative pourra uniquement être contestée via un recours en annulation devant le Conseil du Contentieux des Étrangers (CEE) qui vérifiera la légalité de la décision prise par le CGRA. Il s'agit d'une procédure écrite à introduire par un avocat dans un délai d'un mois à compter de la notification de la décision du CGRA.

Le CCE vérifiera le travail du CGRA et si ses décisions sont bien conformes à la loi. Le CCE peut alors renvoyer le dossier au CGRA pour une révision de la demande ou il peut revenir sur la décision du CGRA et octroyer une décision favorable.

En revanche, si le CCE estime que la décision est conforme et qu'il n'y a eu aucun manquement durant la procédure, la seule manière d'introduire un dernier recours devra se faire via le Conseil d'État.

Il est possible d'introduire une nouvelle demande d'asile et de redémarrer alors toute la procédure à condition d'être en mesure d'apporter de nouvelles preuves.

## L'INSTALLATION DANS LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL :

Après l'octroi du statut de réfugié ou d'une protection subsidiaire, le demandeur d'asile doit quitter le centre d'accueil et est transféré dans une ILA *(Initiative Locale d'Accueil ou sorte de logement social temporaire)* suite au plan de répartition imposé aux communes en 2016.

Il pourra y rester 2 mois pour une personne majeure et 6 mois pour un MENA, le temps de remplir les premières formalités administratives liées à son statut et de trouver un logement ailleurs.

Le réfugié peut alors introduire une demande au CPAS en vue de recevoir un éventuel revenu d'intégration (RIS), le temps de pouvoir trouver un travail et de subvenir à ses besoins*.

Dans certaines communes, une aide à la caution ou une prime à l'installation peut être octroyée. Tous les CPAS ont leur propre mode de fonctionnement et ne fournissent pas les mêmes avantages. Un contrat PIIS *(Projet Individualisé d'Intégration Social)* établira les droits et obligations du bénéficiaire ET du CPAS. C'est un contrat qui peut se négocier entre les parties.

**À titre indicatif, les montants de RIS au 01/01/2022 étaient de : pour les isolés (personnes vivant seules) - 1183,94 €/mois, pour les personnes cohabitantes - 789,29 €/mois pour chacune des personnes, pour les personnes « isolées » avec enfant(s) ou personne(s) à charge - 1600,3 €/mois.*

## PROCÉDURE MENA & REGROUPEMENT FAMILIAL :

Un MENA reconnu réfugié ou titulaire de la protection subsidiaire a le droit de faire venir ses parents sur le territoire belge par le biais d'une procédure de regroupement familial.

Plusieurs conditions doivent toutefois être respectées :

- La demande doit être introduite avant les 18 ans du jeune du temps de sa minorité OU dans un délai de maximum 3 mois si la demande de protection internationale a été introduite du temps de la minorité du demandeur d'asile et que le statut a été obtenu après sa majorité.
- Le droit est ouvert vers les parents uniquement. Pour les frères et sœurs encore mineurs, un visa humanitaire devra être demandé.
- Les demandes doivent être introduites via l'ambassade compétente du pays d'origine qui transmettra celle-ci à l'Office des Étrangers. Une procédure stricte au cours de laquelle de nombreux documents légalisés devront être fournis ainsi qu'une preuve formelle du lien de parentalité (*test ADN si besoin*) sera alors entamée.
- Cette procédure est longue *(jusqu'à un an, voire plus en cas de tests ADN exigés)* et fort coûteuse. Elle freine souvent le jeune et sa famille.
- Les parents auront le droit de demander l'aide du CPAS après leur arrivée en Belgique.

*Pour plus d'infos, voir le site de l'Office des Étrangers.*

# 3. NOS PROGRAMMES...

# NOS **PROGRAMMES**

**PARCOURS D'INTÉGRATION (ILI)**

**PARRAINAGE JEUNES RÉFUGIÉS**

**JOB DIVERSITY**

**AUTONOMIA**
Suivi social

**L'ÉGAL**
Suivi juridique

**LIC ACADEMY**
Français - Citoyenneté
Scolarité

**INTERCULTURA**

# LE PARCOURS D'INTÉGRATION (ILI)

Bien que les demandes d'asile et l'accueil des réfugiés soient gérés au niveau fédéral, la Région Wallonne, quant à elle, est en charge de la mise en place d'une politique d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère avec pour objectif de favoriser : *l'égalité des chances, la citoyenneté, la cohésion sociale dans la perspective d'une société interculturelle, l'accès des personnes aux services publics et privés, leur participation sociale et économique.*

L'intégration des personnes étrangères est non seulement une priorité sociale et humaine, mais également économique.

Pour cela, la Région wallonne s'appuie sur le soutien de plusieurs acteurs dont LIVE IN COLOR fait partie.

L'objectif du Parcours d'intégration est d'accueillir et d'accompagner les nouveaux résidents étrangers de Wallonie, de les aider à acquérir les connaissances de base de la langue française, du fonctionnement de la société et des relations sociales en Belgique et de faciliter leur intégration sur le territoire. Il est obligatoire (400 h min de Fle - Français langue étrangère et 60 h de formation à la citoyenneté) et gratuit pour toute personne étrangère ou d'origine étrangère, primo-arrivante ou non.

**LIVE IN COLOR EST RECONNUE COMME OPÉRATEUR DU PARCOURS D'INTÉGRATION POUR LES AXES SUIVANTS :**

- Cours de Français langue étrangère (FLE) : Notre formateur en français langue étrangère (FLE) prend en charge tout au long de l'année près de 24 personnes (2 groupes de 12 apprenants de niveau A1 et A2) à raison de 10 h/semaine/groupe.
- Formation Citoyenneté : cette formation se déroule sur une période de 15 semaines maximum et comporte un minimum de 60 h de formation, 2X par an. Différentes thématiques sociétales sont abordées autour des droits et des devoirs en Belgique, des codes culturels belges, de la place de la femme, de la laïcité…
- Permanence Sociale : nous accompagnons toute personne étrangère ou d'origine étrangère dans toutes ses démarches administratives sur rendez -vous ou via notre permanence. Notre objectif pédagogique premier est double : atteindre une bonne compréhension des devoirs envers les administrations et acquérir une certaine autonomie dans leurs démarches futures.
- Permanence Juridique : notre juriste spécialisée en droits des étrangers intervient en première ligne. Elle informe, conseille et réoriente si besoin sur des thématiques liées à la demande d'asile, régularisation (9bis) et séjour pour raisons médicales (9 ter), adoption, cohabitation légale, naturalisation, visa étudiant, permis de travail, regroupement familial… Une attention et méthodologie particulières sont accordées à la préparation à la procédure de demande d'asile pour plus d'égalité des chances (voir programme L'Égal)
- Interculturalité : Face à un monde qui change, à des discours de plus en plus extrémistes attisant les peurs et renforçant l'individualisme, il est important, aujourd'hui plus que jamais, de promouvoir l'interculturalité et la cohésion sociale pour une société plus humaine. Ce sont les objectifs que nous poursuivons au travers des sensibilisations, et formations que nous donnons en milieu scolaire, en entreprise ou aux citoyens en général, d'événements interculturels (brunch, cinéma/débat…) et également par le biais de notre programme de parrainage jeunes réfugiés, soutenu dans cet axe.

**820**
heures FLE

**606**
rendez-vous
de suivi social

**120**
rendez-vous
de suivi juridique

**12**
événements interculturels :
*Brunch de la diversité (2/10/2022), Ciné-Débat à la Grand Poste (17/05/2022), 10 Sensibilisations & Formations Parcours Migratoire (de janvier à décembre 2022).*

PARRAINAGE JEUNES RÉFUGIÉS BY Live in color ASBL

CITOYENNETÉ · HUMANITÉ · INTEGRATION
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

# LE PARRAINAGE JEUNES REFUGIÉ.E.S

Le parrainage vise à faciliter l'intégration/inclusion des jeunes réfugié.e.s reconnu.e.s ou mineur.e.s toujours en procédure d'asile, étape primordiale pour bâtir une société meilleure, qui n'a pas peur de la différence et qui prône le « mieux vivre ensemble ».

**LE PARRAINAGE, C'EST…**

- ACCOMPAGNER LE JEUNE DANS SON INTÉGRATION
- CRÉER DU LIEN, ÉCOUTER, SOUTENIR
- SORTIR LE JEUNE DE SON IMMENSE SOLITUDE
- FAVORISER L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS
- FAMILIARISER LE JEUNE À NOS VALEURS ET CODES CULTURELS
- MISER SUR LE « MIEUX VIVRE ENSEMBLE »
- VIVRE UNE EXPÉRIENCE MULTICULTURELLE ET FAMILIALE ENRICHISSANTE
- EXPRIMER SON HUMANITÉ, SA SOLIDARITÉ

**LE PARRAINAGE, CE N'EST PAS…**

- DE L'ASSISTANAT
- UN DONNÉ POUR UN RENDU (CONTREPARTIE)
- UN SOUTIEN FINANCIER

## À QUI S'ADRESSE LE PARRAINAGE JEUNES RÉFUGIÉ.ES ?

**MENA**
Mineur étranger non accompagné
(12-17ans +)
*Procédure de demande d'asile en cours ou titre de séjour déjà obtenu.*

**EX-MENA OU JENA***
(18 à 23 ans)
*avec titre de séjour.*

**ENFANTS EN FAMILLE**
(6-17ans +)
*avec titre de séjour.*

## MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURE

Le parrainage est un facteur très puissant d'amélioration des conditions de vie et de la santé mentale des jeunes qui ont connu l'exil.

Il offre une (re) connexion avec la société d'accueil et brise le sentiment d'isolement. Il apporte un soutien qui favorise la construction avec le jeune d'un projet de vie à tous les niveaux (études, formations, professions et loisirs) faisant passer ainsi l'intégration d'un niveau institutionnel et théorique à une expérience humaine et citoyenne enrichissante et gratifiante.

Nos parrains/marraines deviennent des facilitateurs de l'intégration en accélérant grandement ce processus capital pour « faire société ».

PROCÉDURE PARRAINAGE

**PHASE 1 : LA SÉLECTION**

## LA CANDIDATURE DES PARRAINS/MARRAINES

Nous offrons aux citoyens sensibles au parcours migratoire de ces jeunes une séance d'information sous forme de sensibilisation sur le parcours migratoire et les enjeux du parrainage jeunes réfugiés.

Nous proposons ensuite aux citoyens qui le souhaitent de poser leur candidature. Les dossiers complets et entretiens individuels sont alors réalisés ainsi qu'une formation de 4h obligatoire abordant des thématiques spécifiques comme : le parcours du migrant, le rôle du parrain, la portée de l'engagement, les procédures sur le terrain, les rôles de chacun.

## LA CANDIDATURE JEUNE RÉFUGIÉ.E

Le même process a lieu. Un dossier de candidature est généralement introduit par le/la tuteur. trice ou le/la travailleur social du centre d'accueil.

Les jeunes candidats sont alors invités à un atelier d'une demi-journée par groupe de 10 maximum. L'objectif est de les informer correctement sur ce qu'est le parrainage et ce qu'il n'est pas, de vérifier s'il s'agit bien de leur souhait personnel.

Un entretien individuel supplémentaire nous donne la possibilité d'observer, d'écouter et de mieux connaître le jeune, ses attentes et ses besoins afin de déterminer si ce programme est fait pour lui/elle. Et dans ce cas, lui trouver le parrain/marraine adéquat.

### DEVENIR CANDIDAT PARRAINS/MARRAINES

- une séance d'information et un dossier de candidature
- Un atelier d'une ½ journée
- Un entretien individuel

### DEVENIR CANDIDAT FILLEUL.E

- un dossier de candidature
- Un atelier d'une ½ journée
- Un entretien individuel avec interprète

PROCÉDURE PARRAINAGE

## PHASE 2 : LE MATCHING

Le matching est une étape très importante où un réel travail d'analyse des profils est réalisé. Les attentes de chacune des parties sont également évaluées et prises en compte pour que la rencontre soit prometteuse et s'inscrive sur le long terme. Les présentations parrain/marraine et filleul.e sont toujours un moment d'émotion et le début d'une belle aventure humaine.

Le matching → La signature de la convention → Les présentations filleul.e/parrains/marraines → L'encadrement LIVE IN COLOR au quotidien → La collaboration avec les Centres et les Tuteurs

Pour les MENA, le tuteur est associé à chaque étape du processus de parrainage.

PROCÉDURE PARRAINAGE

## PHASE 3 : LE SUIVI LIC

Le parrainage ne se limite pas à un matching et un rendez-vous de présentation filleul.e/parrains/marraines. C'est un réel encadrement et suivi qui se met en place chez LIVE IN COLOR en collaboration étroite avec les différents intervenants qui encadrent le/la jeune (tuteur, centre d'accueil, avocat, école…).

Une série d'activités et de services (social, juridique, scolaire, extrascolaire…) sont à disposition des parrains/marraines/filleul.e.s ainsi que des groupes de discussion, des rendez-vous de suivi avec interprètes, de la médiation si nécessaire. L'objectif est de faire vivre le programme mais aussi de favoriser/accélérer la bonne intégration du jeune dans la société.

**194**

parrainages depuis la création de LIVE IN COLOR (chiffres fin 2022)

# JOB DIVERSITY

JOB DIVERSITY vise à faciliter l'intégration par le travail des personnes issues de la diversité culturelle/ethnique, le plus souvent réfugié.e.s via une APPROCHE INTERCULTURELLE INNOVANTE. Il s'adresse à la fois à ce public cible avec la création de notre JOB DIVERSITY Academy mais aussi aux entreprises qui souhaitent apprendre à mieux manager la diversité et viser l'inclusion (formations/coaching/accompagnement interculturel spécifique). Ce programme répond également aux besoins de recrutement (pénurie) et préoccupations sociétales des entreprises.

L'objectif du projet est de bâtir une société inclusive qui n'a pas peur de la diversité et prône la cohésion sociale.

## LES CONSTATS DU TERRAIN :

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la Belgique est un des plus mauvais élèves d'Europe en matière d'intégration par le travail des personnes d'origine étrangère. Même lorsqu'elles disposent de compétences acquises au pays d'origine, celles-ci continuent d'éprouver de grandes difficultés dans leur insertion socioprofessionnelle. La discrimination à l'embauche, la méconnaissance de notre culture occidentale du travail et le manque de réseau constituent d'énormes freins.

Par ailleurs, les entreprises recherchent des talents et sont confrontées à la pénurie de main d'œuvre. Elles sont rarement préparées à accueillir la diversité culturelle et à la manager au sein de leur équipe.

Avec JOB DIVERSITY, nous créons des ponts entre ces 2 « mondes » qui ont du mal à se rencontrer et ne parlent pas toujours le même langage. Grâce à un programme de formation adapté et un job coaching individuel, nous fournissons les outils/codes aux candidats à l'emploi issus de la diversité culturelle pour une meilleure intégration au travail et une réussite à long terme

OBJECTIF : une mise à l'emploi dans les 3 mois et une bonne inclusion dans l'entreprise !

## QUI SONT NOS CANDIDAT.E.S À L'EMPLOI ?

- Ils viennent des 4 coins du monde, d'un pays hors EU souvent en guerre ou soumis aux persécutions.
- Ils ont déjà obtenu un titre de séjour et un permis de travail longue durée.
- Ils ont un bon niveau de français à l'oral adapté à leur projet de vie (minimum B1).
- Ils sont motivés et enthousiastes à l'idée de s'investir dans un projet professionnel et de contribuer à l'élan économique belge.

### AVEC JOB DIVERSITY, LIVE IN COLOR OFFRE AUX CANDIDATS À L'EMPLOI :

- Un programme de formations spécifiques au sein de la « JOB DIVERSITY Academy » axé sur l'interculturalité au travail, la citoyenneté et la recherche d'emploi, leur permettant de comprendre et de s'adapter à nos codes culturels. L'objectif étant de les aider à trouver leur place chez un futur employeur.
- Un coaching sur-mesure pour développer leurs « soft skills », apprendre à faire face à l'interculturalité et décrocher un job où ils pourront s'épanouir.
- Une réelle opportunité d'intégration socio-professionnelle avec la possibilité d'un emploi durable à la clé.

### AVEC JOB DIVERSITY, LIVE IN COLOR OFFRE AUX EMPLOYEURS :

- La possibilité de rencontrer et d'engager des candidats compétents et motivés, issus de la diversité et formés à nos codes culturels au travail.
- Un accompagnement LIC pendant 3 mois en vue de la bonne intégration du candidat dans l'entreprise.
- La possibilité de recevoir des formations en « diversité & Inclusion » à l'attention des équipes en place.
- Une réelle démarche d'ouverture à la diversité pour l'entreprise, en phase avec les Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD ou SDG's) et la RSE Sustainability.

Plusieurs entreprises partenaires co-construisent avec nous et s'impliquent activement dans nos sessions. Elles apportent leur expertise par le biais de visites d'entreprises, de workshop, de simulation d'entretien d'embauche, de voluntary day ou accueillent des candidats stagiaires…

Participer à la JOB DIVERSITY Academy rebooste énormément le capital confiance et le champ des possibles de nos candidats. Ils ressortent de cette expérience grandis, mieux outillés pour faire face à un milieu culturel qu'ils connaissent peu.

Par ailleurs, c'est tout un travail de sensibilisation et d'ouverture qui est entrepris avec les entreprises autour de la thématique de la Diversité et de l'Inclusion : en 2022, 3 conférences ont été données à l'Union Wallonne des Entreprises (UWE), l'Association RH (ADP), HEC-ULIEGE pour un nombre de participants total d'environ 300 personnes. Une quinzaine de rendez-vous en entreprise ont également eu lieu.

Un groupe de travail partenaires co-constructeurs et ambassadeurs (le GT JOB DIVERSITY) a été constitué autour de la thématique de la diversité et de l'inclusion en entreprise.

4 réunions d'une demi-journée ont eu lieu en 2022 afin de définir les bonnes pratiques, partager les expériences et les accompagner dans la mise en place d'une véritable politique d'inclusion de la diversité sur le lieu de travail.

**MERCI À CEUX ET CELLES SANS QUI CE PROJET N'AURAIT JAMAIS VU LE JOUR…**

aide

BRUNSWICK

CERAN LANGUAGES & CULTURES

eloy

Fonds MiJoRiJa Via Fondation Roi Baudouin

iKanbi

KNAUF INSULATION

spi

Rotary

cci

CRIPEL

uwe union wallonne des entreprises

2BeGood HR Services

## QUELQUES TÉMOIGNAGES DE NOS CANDIDAT.E.S PARTICIPANT.E.S :

*« Quand on vient d'un autre pays comme moi, on veut travailler ! C'est important pour pouvoir s'intégrer, améliorer sa connaissance du français et rencontrer de nouvelles personnes…»*

Younes, *originaire d'Iran*

*«J'ai envoyé de nombreux CV mais je n'avais jamais reçu de réponse positive à cause de mon français qui n'était pas assez bon et peut-être aussi à cause de mon voile. Je ne savais pas comment rechercher un emploi en Belgique. Depuis le premier jour avec JOB DIVERSITY, j'ai su que j'étais au bon endroit pour aller de l'avant…»*

Sumaïa, *originaire du Yémen*

*«Quand j'ai trouvé du travail comme digital marketing grâce à JOB DIVERSITY, j'ai été bien accueilli dans l'entreprise. Je ne me suis pas senti comme le nouvel étranger. J'ai rencontré tous les employés. Aujourd'hui on échange beaucoup. On passe de bons moments sur le temps de midi. On joue même au ping-pong et mon niveau de français a progressé à toute vitesse…»*

Saeed, *originaire de Syrie*

## QUELQUES TÉMOIGNAGES DES ENTREPRISES PARTICIPANTES :

*«La diversité est une richesse. On a toujours à apprendre et je pense que quand on arrête d'apprendre, on s'ennuie. Et donc, on apprend si on est confronté à d'autres opinions, d'autres manières de faire que la sienne…»*

Quentin, *ETILUX*

*«Je pense qu'il faut passer outre les préjugés et les stéréotypes que l'on peut avoir et finalement, se rendre compte que la diversité est une réelle richesse pour une entreprise. Nous sommes vraiment fiers d'avoir participé au programme JOB DIVERSITY…*

Katia, *IKANBI*

**CHIFFRES 2022 : Depuis sa création en mars 2022 (9 mois), 3 sessions de 10 participants ont eu lieu.**

JOB DIVERSITY

**65,3%**

de mise à l'emploi

# RENDEZ-VOUS AUTONOMIA

À l'issue positive de leur procédure de demande d'asile et sans aucune préparation les jeunes de plus de 16 ans, les adultes isolés et les familles doivent quitter le centre d'hébergement où ils vivaient en collectivité et sont amenés à devenir rapidement autonomes.

Confrontés à un nouvel environnement culturel et à des usages qu'ils.elles doivent apprendre à décoder, ceux-ci doivent subitement prendre en charge tous les aspects majeurs de leur existence. Livrés à eux-mêmes, ne connaissant ni leurs droits ni leurs devoirs, ils.elles se retrouvent souvent dans des situations de profonde solitude ou de détresse, en totale méconnaissance de notre système administratif.

AUTONOMIA est le service d'accompagnement social de LIC qui accompagne les demandeurs d'asile, réfugiés et migrants dans toutes leurs démarches avec un suivi personnalisé leur permettant de remplir toutes leurs obligations administratives quotidiennes et d'acquérir rapidement une certaine autonomie.

## NOTRE OBJECTIF PÉDAGOGIQUE PREMIER EST DOUBLE :

- Citoyenneté : former notre public à leurs droits et devoirs envers les administrations et la collectivité et le familiariser à nos codes/usages culturels.
- Autonomie : être capable à brève échéance d'effectuer la plupart des démarches administratives seul.e ou accompagné.e en vue d'acquérir une certaine future autonomie dans leurs démarches futures.

## LES OBJECTIFS DU SUIVI SOCIAL AUTONOMIA

L'objectif principal est de soutenir au quotidien le réfugié (MENA, JENA ou en famille) dans sa nouvelle vie et dans sa prise d'autonomie. Selon les besoins de chacun, nous accompagnons dans les étapes suivantes toute personne étrangère ou d'origine étrangère qui s'adresse à nous :

- Le logement & l'installation (priorité aux jeunes parrainés et leur famille): recherche du 1er logement, signature du bail, règles de vie à respecter, gestion, bonne tenue et entretien du logement, bonnes relations avec le voisinage…
- La gestion financière : établissement d'un budget mensuel, gestion, paiement des factures, courses intelligentes, domiciliations et ordres permanents, médiation de dettes si besoin…
- Le suivi administratif de base : démarches de base et suivi avec le CPAS, le chômage, l'employeur, la mutuelle, la banque, les avocats, les institutions, les fournisseurs d'énergie, courriers et obligations divers.es…
- La scolarité & le suivi scolaire : soutien et collaboration avec les écoles, les PMS, les centres de formation ou activités extrascolaires. Modules « Apprendre à apprendre », « Orientation scolaire ». Suivi scolaire individuel avec un.e volontaire LIC.
- La citoyenneté : compréhension et respect des lois et des procédures administratives. Modules spécifiques de formation à la citoyenneté : « VIVRE seul »; « Les droits et devoirs en Belgique »; « Relations affective set sexuelles en EUrope »…
- Le suivi médical : prise de rendez-vous, accompagnement et suivi éventuels avec le jeune et/ou la famille si nécessaire.
- Le projet de vie : conseils en orientation scolaire, orientation vers une formation. Coaching projet de vie scolaire et/ou professionnelle. Écoute et soutien thérapeutique.

## AUTONOMIA - SPÉCIAL MENA & EX-MENA

Un programme plus spécifique s'adresse également aux MENA et aux JENA (16 à 25 ans). La motivation et la collaboration du jeune sont des éléments capitaux. Des contacts réguliers sont primordiaux.

L'objectif principal est de soutenir au quotidien le jeune réfugié dans sa nouvelle vie et dans sa prise d'autonomie. Grâce au programme d'autonomie-accompagnée proposé au tuteur, celui-ci peut envisager plus sereinement une éventuelle sortie du centre ou d'ILA avant ses 18 ans.

Méthode et encadrement :

Notre assistante sociale est la personne de référence du jeune. Elle assure un suivi personnalisé du jeune et peut être soutenue par un parrain/marraine ou un autre volontaire LIC en renfort.

Un contrat d'engagement mutuel entre le jeune en autonomie - accompagnée et LIC est établi.

Des rencontres hebdomadaires ont lieu entre le jeune et son référent au bureau de LIC (ou ailleurs) et au domicile du jeune afin de suivre celui-ci dans son organisation quotidienne.

LIC a tout d'abord un rôle d'accompagnement et d'écoute du jeune et accorde beaucoup d'importance aux notions de respect et de confiance. C'est grâce à ces préalables qu'un lien solide et sincère, propice aux confidences, se crée avec le jeune au fil du temps.

Au travers des diverses activités et programmes mis en place, LIC favorise l'intégration du jeune dans son nouvel environnement, notamment à la sortie du centre ou ILA, moment difficile pour le jeune qui se retrouve isolé et face à de nombreux défis à relever.

LIC peut être amenée à jouer un rôle de médiateur, mais aussi à assurer une fonction de recadrage lorsqu'un partenaire (école, propriétaire, famille de parrainage) éprouve une difficulté.

### RESUTATS 2022

Les résultats sont concluants et confirment l'utilité de ce genre de programme.

Les jeunes font preuve d'un certain respect pour la tenue de leur studio et leurs obligations administratives.

Le repli sur la communauté reste malgré tout d'actualité. Il reste toujours compliqué pour eux, malgré une bonne maîtrise de la langue, d'installer de véritables amitiés au sein de la communauté belge autochtone. Des programmes d'échanges interscolaires tentent de pallier à cela.

Le choc culturel s'opère dans tous les domaines, y compris celui de la scolarité, notamment à cause de ses exigences et ses particularités propres à la Belgique. Notre problème principal reste le décrochage scolaire, malgré la mise en place d'un accompagnement sur mesure dans ce domaine.

**17**

MENA ou ex-MENA encadrés par ce programme en 2022.

# L'ÉGAL
# (SUIVI JURIDIQUE)

## CONTEXTE PARTICULIER

On identifie généralement 3 phases traumatiques dans la vie d'un.e migrant.e. 1. Le départ qui se passe souvent dans un contexte de conflit et de désespoir intense. 2. Le voyage qui constitue un moment de grande violence et de danger. Le réseau criminel de passeurs et son fonctionnement laissant des traces indélébiles. Et ensuite 3. l'arrivée en Belgique.

Après une brève période d'apaisement, de nouveaux combats s'imposent très vite avec leur lot d'incertitudes. Le/la migrant.e, jeune isolé.e ou adulte, doit se familiariser à une autre culture, et découvre une autre forme de violence tout aussi cruelle : la demande d'asile et la procédure administrative. Il/elle doit très vite faire face au soupçon de la part des autorités. On remet en doute son âge, son récit, sa famille au pays… On lui demande des preuves qu'il/elle n'a pas. Nous pouvons dire que ce soupçon est structurel.

La vie en communauté au centre d'accueil est également le lieu où circulent entre résidents les rumeurs et fantasmes les plus inédits quant à la procédure d'asile. Influencé.e par les passeurs et les nombreux mythes de l'exil, chacun.e pense savoir ce qu'il faut absolument taire, construire de toute pièce ou raconter malgré tout pour obtenir le fameux « positif » comme ils disent. Ces mauvais conseils ne font que semer le trouble et nuire grandement au demandeur d'asile et à ses chances d'obtenir un statut de réfugié ou une protection subsidiaire.

Or, c'est principalement sur base de ce récit et de sa crédibilité que la demande de protection internationale va être scrupuleusement examinée par le Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA). Au cours d'une longue audition de 4 heures avec un collaborateur du CGRA, il/elle va avoir l'occasion de raconter son histoire et surtout de préciser les motifs de sa demande. Le CGRA analysera ensuite les déclarations du demandeur afin de juger si elles coïncident avec la réalité et lui permettent ou pas d'accéder au statut de réfugié ou à la protection subsidiaire.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas ici d'une audience devant un juge et son tribunal mais d'une audition plutôt administrative où le jeune est simplement accompagné de son tuteur (s'il est mineur) et de son avocat. Ces derniers n'ayant toutefois pas droit à la parole. La procédure exige donc d'un(e) jeune demandeur d'asile qu'il se transforme en un orateur causant, avec parfois des connaissances en géopolitique évidentes ; lui qui n'est peut-être même jamais allé à l'école ou ne s'est jamais vraiment ouvert à un adulte plus de 5 minutes d'affilée au pays. Ses chances de parvenir à « collaborer » comme les instances administratives belges le souhaiteraient, se voient bien réduites sans aucune mise en confiance et préparation au préalable.

## L'ÉGAL

Le projet L'Égal vise à produire plus de justice et d'égalité des chances dans les procédures administratives et juridiques auxquelles les migrants sont confrontés.

Grâce à une meilleure préparation aux auditions du CGRA et à la procédure d'asile dans son ensemble, un climat de confiance respectueux de la temporalité de la personne va pouvoir être créé.

Cet accompagnement spécifique s'adresse aux MENA (avec accord du tuteur) et à tout demandeur d'asile adulte isolé ou en famille.

Il vise :

- un accompagnement juridique pour la préparation de l'interview d'asile.
- un accompagnement juridique ultérieur, en vue de faciliter l'intégration : régularisation (9bis) et séjour pour raisons médicales (9 ter), adoption, cohabitation légale, naturalisation, visa étudiant, regroupement familial.

## NOTRE MÉTHODOLOGIE - PRÉPARATION À LA PROCÉDURE D'ASILE

En collaboration avec l'avocat en droits des étrangers déjà désigné ou encore à désigner, nous procédons par étape :

- Préparation du demandeur d'asile au cours de plusieurs entretiens de 2h. Il s'agit de construire un climat de confiance où la personne peut s'exprimer sans pression. Il est également question de bien expliquer les enjeux de cette procédure et de préparer le récit sous forme de ligne du temps.
- Recherche de preuves administratives éventuelles, d'éléments convaincants, nous permettant de préparer le dossier en vue de transmettre des éléments substantiels à l'avocat chargé de l'affaire.
- Consultation en interne du comité L'Égal : un noyau de plusieurs avocats partenaires et personnes ressources que nous pouvons consulter pour des questions, des conseils, une meilleure orientation de la phase préparatoire. Chaque avocat mettant au service du projet son expérience avec certaines régions du monde et des cas de figure précis.
- Travail en collaboration étroite avec l'avocat chargé de l'affaire, sans aucune visée de substitution. Une bonne collaboration entre les avocats et le projet L'Égal permettra de travailler plus efficacement dans l'intérêt du demandeur d'asile

**EN 2022, AVEC UN TEMPS PARTIEL DE 10 H/SEMAINE :**

L'ÉGAL **120** rendez-vous de suivi juridique

# LIC ACADEMY

La LIVE IN COLOR Academy est un vaste programme d'éducation et de sensibilisation à l'attention des enfants et jeunes de 6 à 23 ans d'ici et d'ailleurs venant de tous horizons.

L'objectif est de donner aux jeunes, issus de milieux défavorisés qui ont connu l'exil, les mêmes chances d'intégration et de réussite scolaire que les autres.

Nous visons leur formation et leur développement au travers de l'acquisition de compétences, comportements, citoyenneté, aptitudes intellectuelles, d'ordre éducatif, social et culturel leur permettant de mieux trouver leur place dans notre société.

Concrètement, nous accompagnons ces enfants et jeunes durant l'année scolaire tous les mercredis après-midi et pendant les congés scolaires. Le « professeur-annimateur », entouré de volontaires, favorise l'apprentissage du français et la citoyenneté au travers de modules interactifs et ludiques. Des tables de conversation pour les 14-21 ans sont également mises en place tous les mercredis.

**CHIFFRES 2022 :**

**120**
heures d'encadrement de 10 enfants entre 6 et 12 ans les mercredis après-midi, pendant toute l'année scolaire.

**100**
heures d'encadrement de 10 enfants pendant les vacances scolaires.

**100**
heures d'encadrement de 10 adolescents pendant les vacances scolaires.

**34**
jeunes apprenants encadrés au total par la LIC Academy

RUN
BRUSELS
SMILEY
10
MAROC

# INTERCULTURA

Le monde change et s'assombrit. Les discours extrémistes ne cessent de gagner du terrain, attisant les peurs et renforçant l'individualisme.

Propos racistes, préjugés, haine raciale… c'est une parole décomplexée qui se propage aujourd'hui sur les réseaux sociaux et dans les discours politiques.

En tant que citoyens, nous avons un rôle à jouer. Il est important aujourd'hui plus que jamais de promouvoir la cohésion sociale par le biais de projets citoyens responsables pour une société plus humaine, plus juste, et où les citoyens ne vivent pas seulement les uns à côté des autres.

Misons ensemble sur l'intégration et la cohésion sociale, bâtissons des ponts !

Nous ne voulons pas d'une société malade et refermée sur elle-même. Au contraire, nous voulons donner la possibilité aux citoyens de tous horizons de trouver leur place dans notre société, de se rencontrer et d'apprendre à se connaître, d'éviter le repli communautaire.

Lorsque les êtres humains osent aller à la rencontre les uns des autres, lorsque les regards se croisent et s'apprivoisent, il n'y a plus d'étrangers, il y a juste des citoyens d'une seule et même ville, d'un seul pays, qui vivent ensemble.

Ce sont les objectifs que nous poursuivons avec INTERCULTURA au travers des sensibilisations et formations que nous donnons en milieu scolaire, en entreprise ou aux citoyens en général, d'événements interculturels (brunch, cinéma/débat…) et également par le biais de notre programme de parrainage jeunes réfugiés.

**12**

événements interculturels :

*Brunch de la diversité (2/10/2022),*
*Ciné-Débat à la Grand Poste (17/05/2022),*
*10 Sensibilisations & Formations Parcours Migratoire (de janvier à décembre 2022).*

# 4. RÉCAPITULATIF DES **RÉSULTATS 2022**

## PARCOURS D'INTÉGRATION

**24**

APPRENANT ADULTES EN CLASSES DE FRANÇAIS (FLE)

## PARRAINAGE JEUNES RÉFUGIÉS

**194**

JEUNES RÉFUGIÉS PARRAINÉS DEPUIS LA CRÉATION DU PROGRAMME

## JOB DIVERSITY

**65%**

DE MISE À L'EMPLOI

## AUTONOMIA

**606**

RENDEZ-VOUS SUIVI SOCIAL AUTONOMIA

**17**

JEUNES EN AUTONOMIE ACCOMPAGNÉE

## L'ÉGAL

**120**

RENDEZ-VOUS DE SUIVI JURIDIQUE

## LIC ACADEMY

**34**

JEUNES ENCADRÉS PAR LIC ACADEMY

**20**

MENA OU JENA AUX CLASSES D'ÉTÉ DE FLE

## INTER CULTURA

**12**

ÉVÉNEMENTS INTERCULTURELS

# Live in color ASBL

CITOYENNETÉ · HUMANITÉ · INTEGRATION
MIEUX VIVRE ENSEMBLE


**Live in Color ASBL**
Quai des Ardennes, 110 - 4031 Liège
Tél : 04 234 34 94 ou 0496 55 69 85
info@lic-org.be
liveincolorasbl

BE70 001 763 753 525
BCE 633 510 760

**www.liveincolorassociation.com**



Éditeur responsable : Nadine LINO, présidente, Quai des Ardennes 110 - 4031 LIÉGE